



Station mobile d'urgence, 100% automatisée, dédiée au recyclage direct des effluents (STEU ou industriels) en eau de Classe A *

Automatisation & Télémétrie Avancée Fonctionnement 100% automatisé avec automate industriel, écosystème de capteurs IFM et sonde de turbidimétrie continue. Enregistrement des données en séries chronologiques (Time-Series Logging) et accès distant pour une supervision totale sans présence sur site.

Conformité "Police de l'Eau" (Reporting) Analyses continues et suivi énergétique garantissant la production automatique des carnets sanitaires et journaux de conformité exigés par les autorités (Décret REUT).

Haut Débit & Intégrité Garantie

Capacité de 60 m³/jour. Validation ultra-rapide de l'intégrité des membranes sur site pour une sécurité sanitaire absolue, sans nécessiter d'ajustement chimique.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Volume journalier traité

Jusqu'à 60 m³/jour

Technologie

Membranes Tubulaires d'Ultrafiltration (30nm – 10nm porosité, en matériau PVDF ou PES)

Performances Épuratoires

Abattement > 99,9% des MES et > 98% de la DBO5 & Azote. Élimination bactérienne à 100%.

Robustesse Extrême

Tolérance exceptionnelle aux variations de pH (2 à 12) et traitement direct des eaux très chargées (boues, paille, fibres)

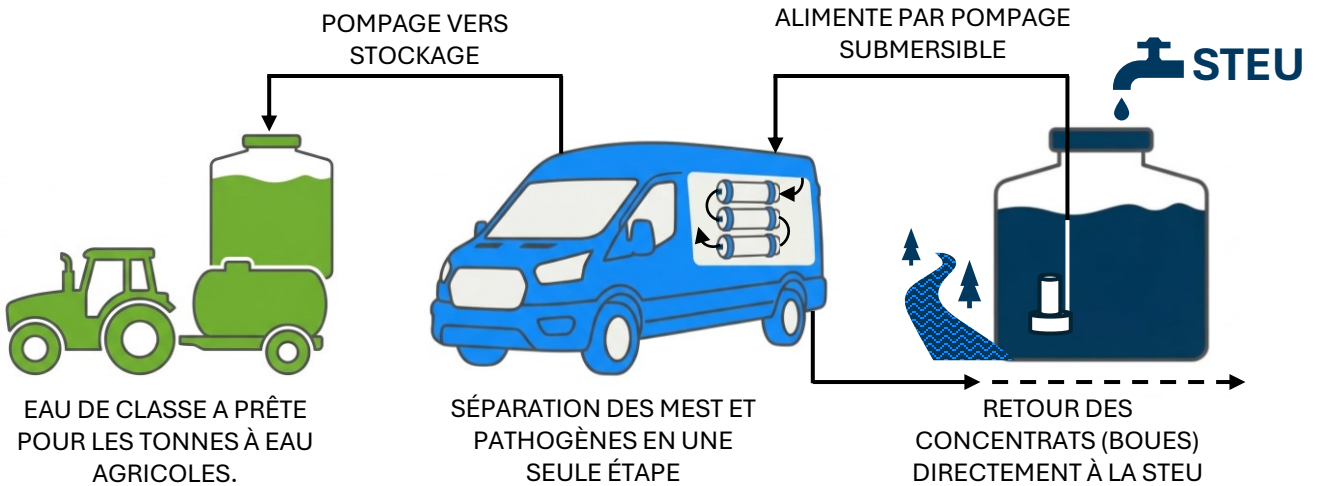
Alimentation électrique

Monophasé 16A minimum (Compatible solaire/groupe électrogène)

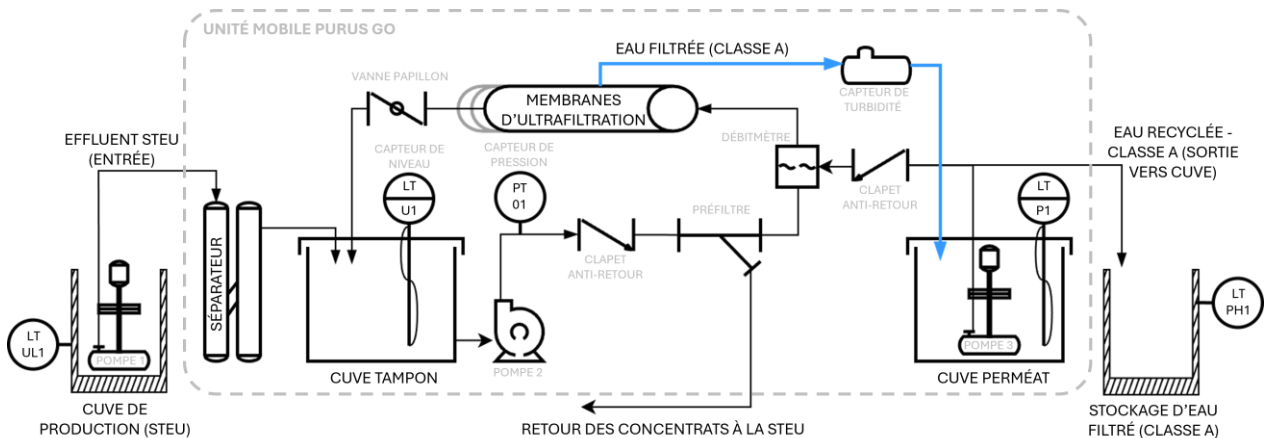
Dimensions

Fourgon utilitaire standard (< 3.5t) - Encombrement civil nul.

* Classe A+ disponible avec une étape de désinfection par UV



Purus GO s'intègre comme un process intermédiaire non intrusif et automatique, alimenté par lots via une pompe immergée, sans modification structurelle de la STEU et avec des besoins techniques minimaux. Les volumes traités limités ($\leq 60 \text{ m}^3/\text{jour}$) n'ont aucun impact significatif sur l'exploitation ni les rejets réglementaires, et les boues éventuelles sont réintégrées dans la filière existante, sans création de nouveaux flux de déchets.



Processus Non-Intrusif : Alimentation par lots via pompe immergée. Les volumes traités limités n'ont aucun impact sur l'exploitation de la STEU. Les boues éventuelles sont réintégrées dans la filière existante (zéro nouveau déchet).



Intelligence Embarquée (API) : Suivi pression/débit/charge et consommation énergétique en temps réel. Base de données cloud, analyse IA, contrôle d'accès distant et API pour l'export automatisé des rapports réglementaires.



Sécurité & Intégrité Physique : Accès ergonomique permettant de mesurer l'intégrité des membranes en moins de 5 minutes. Détection instantanée des fuites ou colmatages pour garantir le maintien du standard Classe A.

Sécurisation Juridique : Procédure d'Instruction Accélérée

Grâce à la qualité Classe A, Purus GO transforme un processus d'infrastructure de plusieurs années en une intervention d'urgence de quelques semaines.

ETAPE 1



QUALIFICATION LÉGALE (Immédiat)

- **La Loi** : Décret REUT du 18 Décembre 2023.
- **Le Processus** : L'ultrafiltration garantit une eau de Classe A.
- **L'Avantage : Instruction accélérée.** La conformité immédiate aux seuils standardisés de la Qualité A (Décret du 18/12/23) permet de satisfaire d'emblée les exigences sanitaires les plus strictes de l'ARS, facilitant un déploiement d'urgence.

ETAPE 2



MONTAGE ADMINISTRATIF (Quelques Jours)

- **La Loi** : Article 3 (Dossier d'Autorisation).
- **L'Action Purus** : Nous fournissons l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux.
- **L'Engagement de la Collectivité** : Signature du Document d'Engagement Tripartite (Mairie / Purus / Agriculteur) et définition des "unités culturales" à irriguer.

ETAPE 3



VALIDATION SANITAIRE (1 Semaine)

- **Le Processus** : Installation de l'unité mobile Purus GO en sortie de STEU.
- **L'Obligation** : Prélèvement de l'eau recyclée et analyse par un laboratoire indépendant (accrédité COFRAC).
- **La Sécurité** : L'autorisation finale d'irriguer est conditionnée par ce certificat irréfutable. Maîtrise totale du risque sanitaire pour la Collectivité

ETAPE 4



EXPLOITATION & POLICE DE L'EAU (Continu)

- **La Loi** : Arrêté Sécheresse (Dérogation de prélèvement).
- **L'Obligation** : Surveillance continue de la qualité et des volumes (Annexe V).
- **La Solution Purus** : Notre automate (API) génère automatiquement les journaux de conformité (débit, pression, intégrité). En cas de contrôle par la Police de l'Eau (OFB/DDTM), les agriculteurs disposent du registre légal justifiant leur irrigation.

Modèle Économique : Prestation de service intégrée (Sans investissement initial)



Une Solution d'Urgence Sans Investissement élevé.

L'urgence de la sécheresse ne permet pas d'attendre les cycles longs (et coûteux) des marchés publics d'infrastructure. La solution Purus GO est déployée sous forme de prestation de service. La collectivité crée une unité de traitement d'urgence immédiat sans aucune immobilisation lourde de capital.



Le Déploiement Zéro Risque

Notre approche vous permet de valider la viabilité du REUT sur votre propre effluent avant tout engagement :

- **Test de Faisabilité** : Audit hydrique et installation de notre démonstrateur sur votre STEU.
- **Abonnement Saison (Sous le seuil des marchés publics)** : Une facturation au forfait estival inférieur au seuil de 40 000 € HT.
- **Subventions Futures** : Les rapports générés par notre unité mobile fournissent à la Mairie des données en conditions réelles, idéales pour justifier de futures subventions (Agence de l'Eau RMC) pour des installations pérennes.



Contact & Déploiement

Rapide Unité mobile actuellement en déploiement dans le département 66.
Disponibilités limitées pour la saison estivale.

- **Ingénieur Référent** : **Dr. Mark D'Souza-Mathew**
- **Email** : **info@purus.fr**
- **Téléphone** : **+33 (0)428 77 00 95 / 0673 255 581**
- **Outils d'analyse en direct** : **www.purus.fr**